



## **FIN DES 35H, 2 ANS APRÈS...**

La direction a annoncé en CSE la fermeture de Mister Auto Corbas (région Lyonnaise) et le transfert d'activité vers Mister Auto Vesoul. Cette annonce tombe à la date anniversaire des 2 ans de l'accord local d'entreprise qui a mis fin aux 35h.

### **Retour vers le futur**

Cet accord intitulé « assurons l'avenir de Vesoul » nous renvoie aux droits que nous avons 40 ans en arrière. A l'époque nous travaillions 38,5h / semaine pour une présence de 40h. Aujourd'hui nous travaillons 37.78h /semaine pour 40h de présence environ. Et si nous incluons les heures supplémentaires obligatoires (quasiment 50h/semaine de présence) nous revenons au début du 20ème siècle !

L'avenir pour le patron est donc de nous ramener aux conditions de travail de l'époque de Germinal.

La CGT revendique que toutes les heures supplémentaires (y compris les 30 min) doivent être faites sur la base du volontariat et rémunérées comme il se doit !

### **Travailler plus pour gagner...**

Depuis 2 ans, nous travaillons 33 minutes de plus par jour payées seulement 13. Cet accord nous a déjà volé environ 2000 euros. Sur une carrière de 42 ans, il nous volera 42000 euros. Même en retraite, cet accord continuera de nous appauvrir : par rapport à 35 heures hebdomadaire, les 33 minutes de plus par jour correspondent à plus de 3 ans de travail (carrière de 42 ans). Depuis janvier 2019 et la défiscalisation des heures supplémentaires (sur la fiche de paye : voir la ligne intitulée élément de paye non cotisable), ce temps de travail supplémentaire, nous ne le cotisons pas.

Pour la CGT, la baisse du temps de travail est une nécessité, qui devient même vitale en cette période de crise.

L'accord donne rendez-vous aux syndicats signataires en juin 2023 pour le reconduire tacitement par période de 5 ans. Autant dire que si nous voulons revenir aux 35h, nous devons nous mobiliser pour faire de cet accord un mauvais souvenir !

**La CGT renouvelle son appel à la grève pour le mois d'octobre 2020**

## Revue de presse

### L'accord d'entreprise qui a mis fin aux 35 heures à PSA Vesoul a-t-il joué dans le transfert d'activité de Mister Auto Corbas à Vesoul ?

C'est ce que disent les syndicats signataires de l'accord. Mais pour nous, la réponse est clairement NON.

Même si Mister Auto est une filiale de PSA, l'accord fin des 35 heures ne s'y applique pas. Le compactage des surfaces qui a permis ce transfert a débuté avant 2015. L'accord, lui, a été signé en septembre 2018.

La direction elle-même dit en CSE qu'elle cherche à réduire des coûts logistiques en réduisant les transports. Quand elle dit vouloir fermer des boîtes pour augmenter ses profits, il faut la croire.

Les salariés de Corbas comme ceux de Vesoul n'ont pas la main sur ces choix de gestion d'entreprise. Plutôt que de tirer la couverture à soi dans une situation de casse sociale, la CGT préfère dénoncer cette manœuvre profitable au patron au dépend des travailleurs de Mister auto Corbas. Nous **affirmons**, comme nous l'avions fait au moment de l'annonce de la fermeture de Hérimoncourt, **notre complète solidarité de classe avec les salariés de Corbas qui vont être remerciés, qu'ils soient intérimaires ou en CDI.**

## Vol de nos congés

La direction annonce remettre les compteurs collectifs CMOD au CSE ordinaire du 29 octobre. Pour faire passer la pilule, les heures affichées en octobre restent au compteur individuel, payé ou conservé.

Des salariés ont dû poser des congés **non récupérés** pour ne pas venir un samedi. **En dehors du CMOD, c'est illégal. Les salariés concernés peuvent se faire connaître auprès d'un élu CGT de votre secteur.**

## Travail gratuit

Nos contacts nous remontent que des PDC (préparateurs de commandes) ne prennent pas leurs pauses physiologiques sous la pression de la hiérarchie et la peur d'une fin de mission prématurée. Cette pause n'est pas du temps de travail effectif et n'est donc pas payée. Si vous éprouvez des difficultés dans votre équipe, intérimaire ou en CDI, n'hésitez pas à contacter un représentant de la CGT. **Ensemble on est plus fort qu'isolé!**

## Patronavirus

- Perte de goût... du travail
- Sensation de fatigue... due à la charge de travail et aux heures supplémentaires
- Toux sèche due aux couleuvres que veut nous faire avaler la direction
- Sensation d'oppression...

**Ces symptômes sont sérieux et ne sont pas à prendre à la légère.**

**Il s'agit du syndrome de l'exploitation patronale !**

**Pour ne pas subir, s'organiser pour se défendre, un seul remède...**

**ADHÉREZ A LA CGT !**

**Ensemble nous sommes plus forts pour lutter contre cette maladie !**